

FONDS DE BOURSES DE LA FACULTÉ DE DROIT

2017-2018

La Faculté de droit de l'Université de Moncton a créé un fonds de bourses pour ses étudiantes et ses étudiants. Cette année, une bourse de 2 000 \$ sera attribuée à une étudiante ou à un étudiant sur le fondement des critères énumérés ci-dessous.

MONTANT : 2 000 \$

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- être citoyenne ou citoyen du Canada ou avoir le statut de résident permanent du Canada;
- avoir terminé au moins une année d'études à temps complet dans l'un des programmes (régulier ou combinés) de la Faculté de droit menant au *Juris Doctor* (J.D.) et être inscrite ou inscrit à temps complet à la Faculté pendant l'année universitaire visée par la bourse;
- excellence académique (normalement avoir une moyenne cumulative minimale de 3,3);
- avoir démontré des qualités de leadership et une participation aux activités étudiantes, sportives, culturelles, communautaires ou autres;

DEMANDE DE BOURSE

- Les demandes de bourse doivent être remises au bureau de la doyenne au plus tard **le lundi 16 octobre 2017, à 16 h**. Les demandes reçues après cette date et les demandes incomplètes ne seront pas considérées.
- Les demandes de bourse doivent comprendre les éléments suivants :
 - Votre profil, selon la fiche ci-jointe.
 - Un relevé des notes obtenues depuis votre inscription au programme.
 - Un texte d'au plus 500 mots décrivant vos qualités de leadership et votre engagement communautaire.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection constitué à cette fin. Le comité peut demander des renseignements complémentaires ou vous convoquer à une entrevue. Le défaut de fournir les renseignements demandés ou de se présenter à l'entrevue peut entraîner le rejet de la candidature.